

**AVIS DE PROROGATION DE DELAI N°03**

**Lettre de Consultation**

**N° 04/UTR/2026**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que, dans le cadre de la lettre de consultation relative à la fourniture des Effets de Protection Individuelle visée en objet, et **suite à une demande formulée par un opérateur économique**, il a été décidé d'accorder une prorogation du délai de remise des offres pour une durée de quatre (04) jours.

Cette décision intervient également **dans un souci de renforcer la concurrence**, de favoriser une participation plus large des soumissionnaires et d'assurer une meilleure qualité des offres, notamment au regard des exigences techniques liées aux Effets de Protection Individuelle.

Cette prorogation fait suite à une première extension de dix (10) jours à compter de la date initialement fixée au 05/04/2026.

En conséquence, le nouveau délai de remise des offres est fixé au **Jeudi 09/04/2026 à 13h00**.

Nous précisons que l'ensemble des conditions générales et particulières, notamment celles prévues aux annexes n° 01, 02, 03 et 04 de la lettre de consultation, demeurent inchangées et pleinement applicables.

Dans l'attente de votre participation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Responsable des Travaux de la Structure Contractante**

